

Conditions Générales

- Les frais de pré-inscription sont obligatoires, déductibles du coût total du cours et non remboursables (sauf cas de force majeure ; auquel cas la demande de remboursement justifiée devra être adressée à la Direction du CUEF).
- Le paiement total du cours doit être effectué dès le début de la formation.
- Toute formation commencée est due en totalité.
- Si le test de positionnement du CUEF atteste que l'étudiant.e n'a pas le niveau requis pour le cours semestriel de langue et de culture (B1 minimum), il.elle devra obligatoirement intégrer une série de cours intensifs, en respectant les dates initialement prévues.
- Le CUEF se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre de participant.e.s est insuffisant.
- Les coûts indiqués n'incluent pas les frais de vie étudiante et de sécurité sociale (assurance maladie française).
- La sécurité sociale est obligatoire pour les étudiant.e.s du CUEF non européen.ne.s, inscrit.e.s plus de 3 mois et âgé.e.s de moins de 28 ans.

Sont exonéré.e.s du versement de la cotisation :

- Les étudiant.e.s âgé.e.s de moins de 20 ans au 31 août de l'année universitaire en cours
 - Les étudiant.e.s âgé.e.s de plus de 28 ans au 1er octobre de l'année universitaire en cours
- L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour les étudiant.e.s du CUEF, inscrit.e.s plus de 3 mois et/ou logé.e.s par l'intermédiaire du CUEF, quelle que soit la durée du séjour.
 - Les étudiant.e.s ne sont pas assuré.e.s pour les différentes activités de loisirs du CUEF.
Ils.Elles doivent souscrire, avant leur départ, à une assurance individuelle couvrant l'ensemble des risques de leur voyage et de leur séjour.
Le CUEF décline toute responsabilité en cas d'incident.